

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17037659

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -02- 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : **0464.746.893**

Dénomination

(en entier) : **Sentinalco**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **7500 Tournai, Réduit des Dominicains 7**

Objet de l'acte : transfert du siège social

D'un procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 février 2017 il résulte que le conseil d'administration de la société anonyme «Sentinalco», ayant son siège social à 7500 Tournai, Réduit des Dominicains 7, immatriculée au registre des personnes morales de Mons-Charleroi, division Tournai sous le numéro 0464.746.893, a pris les décisions suivantes:

1. A l'unanimité, le conseil décide de transférer le siège social, actuellement établi à 7500 Tournai, Réduit des Dominicains 7, et de le fixer à 7522 BLANDAIN, Rue de la Forêt 2.

2. Le conseil d'administration donne tous pouvoirs à notaire Pol Vanden Broecke, notaire associé à Evergem, Ertvelde, aux fins d'effectuer les formalités de dépôt et de publication de la présente décision

Notaire Pol Vanden Broecke

En même temps est déposé:

- expédition du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 février 2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).